

## Techniques de grimper et de déplacement en sécurité – initiation

### Objectif :

- Acquérir les techniques pour grimper, se déplacer et accéder aux postes de travail dans les arbres ne présentant pas de difficultés particulières.
- Connaître la réglementation et choisir les EPI (Equipements de Protection Individuelle) et matériels adaptés.
- Les utiliser, les entretenir et les stocker

### Contenu :

- Rappel sur les vérifications journalières des EPI de base pour grimper et se déplacer dans les arbres.
- Connaissances sur la réglementation concernant les travaux dans les arbres.
- Techniques simples d'ascension et choix du point d'ancrage.
- Techniques de déplacement.
- Stabilisation au poste de travail.
- Descente en sécurité.
- Les EPI (Equipements de Protection Individuelle) obligatoires, leurs utilisations et points de vérification.
- Maintenance et remplacement de certains éléments usés des EPI.
- Notions sur la biologie de l'arbre (stades physiologiques définis par Pierre Raimbault)

*En référence aux arrêtés des 4/08/2005 et 10/10/2008 et en application à la circulaire N°2007-5018 du 27/06/2007*

### Moyens pédagogiques :

Supports papiers, vidéoprojecteur, pratique en alternance dans la progression du stage sur sites arborés

### Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

### Intervenants :

Antoine TACQUARD ☆ Entreprise SYLVA TECHNIC ☆ WILLER SUR THUR  
David CHOLLEY, Paysagiste élagueur

Durée : 4 Jours

### Dates :

Groupe 1 : 17-18-19-20 janvier 2012

Groupe 2 : 31 janvier-1-2-3 février 2012

**Lieu :**

Groupe 1 : CFPPA du Haut Rhin – Rouffach + site arboré d'application

Groupe 2 : CHS Erstein

**Tarif 2012 :**

| <b><u>Statut</u></b>                                  | <b><u>Tarif 2012</u></b>  |
|---|---|
| Chef d'exploitation cotisant au VIVEA *               | 168 €   |
| Salariés cotisant au FAFSEA                           | 0 € (prise en charge totale par le fond de formation si renvoi du bulletin d'inscription FAFSEA ) |
| Autres fonds de formation (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...) | 840 €   |

\* si prise en charge par le comité VIVEA et justificatif de cotisation à jour.